



Puis-je devenir tuteur légal de ma petite soeur?

Par **Magali32**, le **27/08/2016** à **14:01**

Bonjour,
J'ai 25 ans et j'ai une de mes sœurs âgée de 17 ans pour le moment qui vit encore chez mes parents.
Encore hier, lors d'un appel vidéo elle pleurait et se plaignait de la situation dans laquelle elle est. Chez mes parents elle est un peu comme le souffre douleurs. Elle ne peut rien faire sans être surveillée, elle n'est pas libre. Cette situation la pèse énormément et moi également. Sachant qu'elle vit dans le Nord de la France et moi dans le Sud Ouest comment faire?
Mes parents sont assez vieille école mais cela n'excuse en rien leur manque de respect et le fait qu'il ne joue pas leur rôle de parents. Ma sœur m'a d'ailleurs expliqué que mes parents ne la soutiennent pas et ne l'aident en rien. Quand on voit que c'est moi qu'elle appelle pour l'aider dans ses devoirs ou toutes autres tâches. Ma mère lui a clairement dit que je jouais le rôle de la 2ème maman, mais si elle remplissait elle-même son rôle ma sœur n'aurait pas besoin de venir vers moi je crois.
Donc, j'aimerais éviter à ma soeur de souffrir (sachant qu'elle rentre en Terminale ES cette année c'est important) et lui éviter de se retrouver en foyer. Moi-même ayant vécu en foyer je ne la vois pas dans cet environnement.
Que faire pour l'aider?
Merci d'avance.

Par **BrunoDeprais**, le **27/08/2016** à **15:30**

Bonjour
Si vous pensez que la situation est réellement urgente, il n'y a pas 50 moyens, il faudrait que votre soeur aille en gendarmerie pour se faire protéger au plus vite. Ensuite à savoir s'il y a des coups ou non, ça accélère les choses.
Vous pouvez également vous rapprocher de la DDASS voir un juge des tutelles.

Par **Magali32**, le **27/08/2016 à 15:37**

Je ne crois pas qu'il y ait de coups mais pour elle c'est une situation insoutenable elle est à bout je ne l'ai jamais vu comme ça.

Par **Magali32**, le **27/08/2016 à 15:39**

c'est une sorte de harcèlement moral sur ma sœur. On est 4 filles dans la famille et on a toutes connu ça moi j'ai réussi à partir la 1ère je me suis protégée mais elle est très naïve et influençable.

Par **BrunoDeprais**, le **27/08/2016 à 15:40**

Renseignez vous auprès de la DDASS, les actions peuvent être rapide, je ne sais pas vraiment vous en dire d'avantage.

Par **Magali32**, le **27/08/2016 à 15:41**

merci beaucoup c'est gentil de votre part

Par **BrunoDeprais**, le **27/08/2016 à 15:48**

Désolé de ne pas pouvoir vous aider d'avantage.

Par **Magali32**, le **27/08/2016 à 15:51**

c'est déjà beaucoup